

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 19 (1924)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

von Hug & Cie., Zürich-Leipzig (Zwölf bärndütschi Liedli», op. 18).

Arist Rollier.

Pour protéger nos sites. La Fédération genevoise des sociétés de jeunesse de la rive gauche (Arve et Rhône) s'est donné la tâche de défendre le patrimoine genevois et de se lever contre ceux qui viendraient violer, de n'importe quelle façon, l'harmonie de ses sites et de ses villages.

Nous venons donc vous donner connaissance de la protestation votée à l'unanimité en assemblée générale, tenue à Confignon dimanche 14 octobre:

«La Fédération genevoise des sociétés de jeunesse de la rive gauche (A. et R.) proteste avec énergie contre les commerçants qui, dans un but de réclame tapageuse, ont sali leur village d'affiches disproportionnées aux couleurs criardes, sans tenir compte du site; prie respectueusement le Conseil d'Etat et les autorités municipales d'user de leur haute influence pour faire disparaître ces affiches scandaleuses, qui sent un défi au bon goût et à la beauté des paysages genevois.»

«La Suisse».

Le paysage de Chexbres. On nous écrit de Neuchâtel:

Permettez-moi de vous raconter, à l'appui de la protestation qu'a lancée le Heimatschutz contre l'enlaidissement du paysage de Chexbres, un souvenir de jeunesse.

C'était au mois de juillet 1875. Je rentrais d'Allemagne, où j'étais alors domicilié; dans le train, je fis la connaissance d'une femme âgée, qui semblait assez empruntée dans ses faits et gestes. Elle nous raconta qu'elle était partie de Suisse pour l'Allemagne avant 1848 comme jeune bonne. Là, elle s'était mariée et n'était jamais retournée dans son pays; maintenant, elle profitait d'un «Extrazug» pour revoir ce qui restait de sa famille. Elle savait encore bien le français, mais elle ne connaissait pas les mots nouveaux; quand on entra dans un tunnel, elle demandait comment cela s'appelait. Elle ne savait pas compter en francs et en centimes; de son temps, on avait des batz. Mais ce qu'il y avait de plus extraordinaire, c'était l'itinéraire qu'elle s'était fait. Son but était Nyon; mais elle s'obstinait dans la pensée qu'elle devait passer par Vevey, parce que, dans sa jeunesse, on prenait le bateau jusqu'à cette ville et de là, on gagnait Berne en patache. Nous lui persuadâmes, non sans

peine, de renoncer à ce projet. Au sortir du tunnel de Puidoux, quand elle vit tout à coup (car elle ne s'y attendait pas) le Léman et les Alpes, la pauvre femme éclata en sanglots.

Est-ce peut-être pour préserver de pareilles émotions ceux qui rentrent dans leur patrie après une longue absence que l'administration des chemins de fer veut masquer ce paysage splendide, qu'on ne voit pas ailleurs, par une chose laide, qu'on voit partout?

J. Le Coultre.

Journal de Genève.

Vereinsnachrichten

Sitzung des Zentralvorstandes am 9. Februar 1924 in Zürich. Als Mitglied des Zentralvorstandes und als dessen Schreiber wird einstimmig gewählt Herr Dr. E. Leisi in Frauenfeld. Zur diesjährigen Generalversammlung lädt der Vorstand der Sektion Thurgau nach Frauenfeld ein; die Einladung wird mit Dank angenommen; das Datum wird später bekannt gegeben. Zum Schutze des Lötschentals gegen weitere Entstellung soll das Mögliche getan werden, wie gehofft wird, im Einvernehmen mit der Gasthausgesellschaft Fafleralp. — Für den Ausbau der Lichtbildersammlung wird ein Kredit von Fr. 300 bewilligt. Die elektrische Freileitung von Chexbres nach Treytorrens soll, trotz wiederholten Einsprachen des Waadtländer Heimatschutzes, — der auch vom Ingenieur- und Architekten-Verein von Lausanne unterstützt wurde — doch erstellt werden. Als bescheidener Trost wird zugesichert, dass nur 5 statt der zuerst geplanten 7 Riesenpilonen erstellt werden und dass die Luftleitung in ein paar Jahren (nach Elektrifizierung der Linie Lausanne-Bern) beseitigt werden könne, wenn die Landschaft zu sehr unter ihr leide. Es wird beschlossen, sich mit diesem Entscheid nicht abfinden zu lassen und für den Schutz des Landschaftsbildes von Chexbres — eines der eindrucklichsten und bedeutendsten der Schweiz — weitere Schritte bei den massgebenden Behörden zu tun.

Ein Legat im Betrage von Fr. 2000 ist unserer Vereinigung in sehr dankenswerter Weise von der im letzten Jahre verstorbenen Frau Georgine Burckhardt-Vischer in Basel zugedacht worden.